



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**PLAN
DE RELANCE**
Implication des
Coopératives
d'Auvergne-Rhône-Alpes



Sommaire

Edito



Par Jean de **BALATHIER**

Directeur de La Coopération Agricole
Auvergne-Rhône-Alpes

Edito	3
Carte d'AuRA des coopératives impliquées	4
Avant-propos	5
Plan de modernisation des abattoirs	6
- Sicaba	
- Covial	
- Tradival	
Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	9
- Altitude	
- Feder Elevage	
- Sicarev Coop	
Plan de structuration des filières protéines végétales	12
- Nutralp	
- UCAL Stockage et Protéines	
- Oxyane	
- Limagrain	
Dispositif Bon diagnostic Carbone	16
- Consortium national	
- Oxyane	
Violet forestier	18
- Coforet	
Offre de service de La Coopération Agricole ARA	19

Avec 17 000 salariés et plus de 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires total, les coopératives agricoles sont présentes dans toutes les filières agricoles et agroalimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes végétales ou animales. Ancrées juridiquement à leur territoire, elles structurent les filières et contribuent significativement au PIB, à l'emploi et à l'économie régionale.

Au cœur de la crise Covid, elles ont rempli pleinement leur rôle pour maintenir l'activité de la chaîne alimentaire.

Conscientes de leur responsabilité sociétale, les coopératives agricoles se sont engagées pour la préservation de la souveraineté alimentaire et l'accompagnement des transitions agroécologiques (décarbonation, réduction des impacts environnementaux, autonomie protéique, bien-être animal...) avec l'objectif de créer de la valeur durable pour leurs associés coopérateurs.

Dans ce cadre, le Plan de Relance lancé par l'Etat après la crise Covid a constitué une vraie opportunité pour financer les projets et les investissements portés par les coopératives. La Coopération Agricole ARA s'est organisée, en lien avec la DRAAF pour assurer le suivi de la mise en place des mesures du Plan de Relance accessibles aux coopératives et faciliter leurs démarches pour obtenir des financements.

Nous avons suivi plus particulièrement les mesures « Plan abattoirs », « Plan protéines », « Structuration de filières » et « Bon diagnostic carbone ».

Ainsi nous avons travaillé à recenser les besoins de coopératives régionales, à les informer sur les appels à projets ouverts, à les aider à s'approprier les mesures dont elles pouvaient bénéficier et à accompagner individuellement celles qui le souhaitaient pour le montage de leur dossier.

Les coopératives d'Auvergne-Rhône-Alpes ont su se saisir de cette opportunité pour financer des projets d'investissement industriels structurants pour le territoire mais également pour financer la prise de risque dans l'expérimentation de solutions pour les filières d'élevage notamment, dans le cadre des plans de structuration de filière.

Ce dossier spécial témoigne des principaux projets financés.

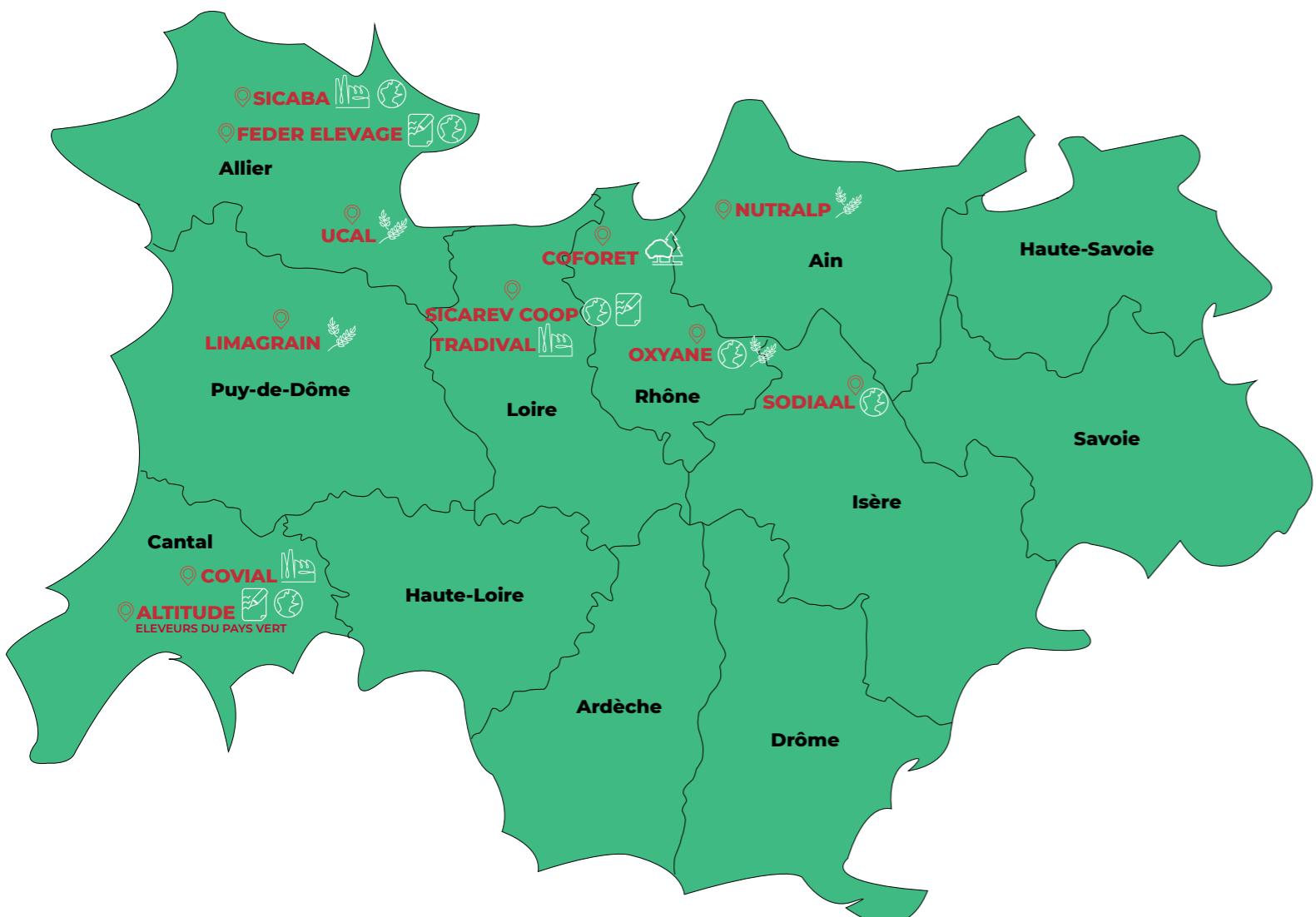
Avant-propos

Par Régine MARCHAL-NGUYEN

Directrice Régionale adjointe
de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt
(DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)



Les coopératives impliquées dans le Plan de Relance en Auvergne-Rhône-Alpes



Légende

- Plan de modernisation des abattoirs
- Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires
- Plan de structuration des filières protéines végétales
- Bon diagnostic carbone
- Volet forestier

Carte élaborée par La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes

A la sortie de la crise Covid, le Plan de Relance a représenté pour l'ensemble du tissu économique, un véritable catalyseur pour favoriser l'émergence ou la concrétisation de projets structurants. L'agriculture, avec une dotation nationale de 1,2 milliard d'euros, a bénéficié pleinement des possibilités offertes par le Plan.

Les orientations qui ont guidé le choix des projets se sont fondées sur les grands défis qui se posent au secteur agricole ou agroalimentaire et que les événements actuels mettent encore davantage en lumière : souveraineté alimentaire, adaptation au changement climatique ou encore transition écologique.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ensemble des acteurs : agriculteurs, coopératives agricoles, entreprises, collectivités, associations se sont tous remarquablement saisis de l'opportunité du Plan de Relance pour libérer les initiatives et aller au bout de leurs ambitions. C'est un pari gagné puisqu'à ce jour, le taux d'engagement des crédits du volet agricole n'est pas loin des 100% en région.

La coopération agricole, riche de ses outils de transformation et de sa capacité à structurer des filières, illustre parfaitement les réalisations permises par le plan.

Elle a fédéré des acteurs autour de projets pour une meilleure valorisation des productions végétales ou animales du territoire.

Elle a investi dans des outils industriels au service des filières permettant d'accroître leur compétitivité et de répondre à des enjeux sanitaires, d'amélioration de la qualité, de performance environnementale, de bien-être animal mais aussi de développer des démarches plus territoriales intégrant la notion de circuits courts.

C'est ainsi qu'en région, ont pu être accompagnés 21 projets de modernisation d'abattoirs pour 15 M d'€ de subventions et 17 projets de structuration de filière pour 14,5 M d'€ de subventions.

La plaquette que vous allez découvrir vous permettra d'appréhender quelquesunes des belles réussites financées par le plan, et l'État est fier d'avoir pu accompagner les acteurs du secteur agricole et agroalimentaire de la région à se préparer à mieux affronter les défis économiques et environnementaux de demain.



Rappel de la mesure

L'objectif de cette mesure est de soutenir la création ou la modernisation d'outils d'abattage et de découpe, tout en accompagnant la segmentation de l'offre et la création de valeur ajoutée. Les dépenses peuvent concerter des investissements pour la protection animale, la santé et la sécurité au travail, la compétitivité de l'outil, la formation du personnel, la création de capacités d'abattage innovantes et le déploiement du contrôle par vidéo.

Tous les types de gestionnaire d'outils (publics et privés) peuvent être bénéficiaires de la mesure.

L'appel à candidature est clos depuis septembre 2021 en métropole. Il disposait d'une enveloppe globale de 130 M€.

Les dossiers supérieurs à 2 M€ de demande de subvention ont été sélectionnés au niveau national. Pour les projets de moins de 2 M€, ce sont les DRAAF qui ont assuré la sélection en région.



340
adhérents
220
salariés

2 sites d'abattage multi-espèces :
Bourbon l'Archambault (03) & Vichy (03)

Présidente : **Hélène RICHARD**
Directeur : **Thierry SAINT SAENS**

www.lesviandesdubourbonnais.fr



SICABA

La coopérative Sicaba, basée à Bourbon l'Archambault, dans l'Allier, a été créée en 1964. Elle a repris l'abattoir municipal en 1975, pour assurer elle-même la valorisation des animaux de ses éleveurs coopérateurs. Puis la coopérative a repris également un outil d'abattage sur Vichy, dédié principalement à la filière porcine. La Sicaba est très engagée sur les filières de qualité, notamment sur le Label Rouge, ainsi que le bio. C'est une volonté forte de la coopérative de maintenir des structures d'abattage locales pour défendre et pérenniser l'élevage et les productions départementale et régionale.

Premier abattoir agréé en Bio et seul abattoir de l'Allier agréé pour l'abattage des viandes signes sous officiels de qualité, label rouge, et IGP « Bœuf Charolais du Bourbonnais » et « Agneau du Bourbonnais ». 85% de l'activité de SICABA sont réalisés sous signe de qualité.

Les principaux clients sont la boucherie TRAD, les magasins bio spécialisés et la RHD.

Le Plan de Relance

La société Hassenforder, filiale à 100% de la SICABA, a acquis en juillet 2020 l'abattoir public de Vichy communauté.

Elle conduit actuellement un important programme de modernisation avec l'aide du Plan de Relance modernisation des abattoirs :

- 1/ Amélioration du bien-être animal pour les 4 espèces abattues (porc, boeuf, veau, ovin) de la réception en boucherie, jusqu'aux conditions d'assommage, avec refonte des locaux et matériels ;
- 2/ Modernisation des outils pour minorer la pénibilité des opérateurs et renforcer leur sécurité sur l'ensemble du site et augmenter la productivité ;
- 3/ Garantir aux clients et usagers les meilleures conditions d'hygiène.

L'investissement total du projet est de 4,2 M€.



Président : **Julien FAU**
Directeur Général : **Stéphane COYAS**
www.groupealtitude.fr



Le Pôle Viande Altitude

Situé à Aurillac, le Pôle Viande du groupe Altitude est doté d'un abattoir industriel d'une capacité de 12000 T et d'un atelier industriel de transformation.

Filiale d'Altitude, Covial est l'opérateur de ce Pôle Viande et joue un rôle central pour le Groupe à travers :

- Son activité d'abattage pour ses deux filières Bovine et Porcine ;
- Son activité de transformation de la viande, en vue d'une valorisation optimale permettant à la fois des découpes primaires et steak haché ;
- La valorisation réalisée au profit de nos adhérents éleveurs agriculteurs.

Le Pôle Viande Altitude contribue ainsi au développement du territoire en y fixant la valeur ajoutée créée. Il vise par ailleurs à répondre aux évolutions du marché en se positionnant à la fois sur une valorisation des races emblématiques du territoire et sur la production de produits élaborés comme le steak haché. La diversité des process de transformation, et des circuits de distribution permet ainsi à Covial de se positionner sur le marché national. La commercialisation des races Salers, Limousine et Aubrac en carcasses et/ou sous vide représente l'essentiel de l'activité en muscle. Covial commercialise également les produits sous signes officiels de qualité (label / bio).

Une forte synergie amont/aval

La majorité des approvisionnements du site de Covial (75%), provient de la filière Amont Bovins d'Altitude, Eleveurs du Pays Vert, dont les élevages adhérents sont situés au cœur de la plus grande prairie d'Europe : le Massif Central. Ce territoire offre les conditions idéales pour des productions bovines de haute qualité, assurées par des exploitations agricoles de type familial.

La filière Amont Bovins d'Altitude s'illustre par sa capacité à planifier la production d'animaux sous des cahiers des charges répondant aux attentes des marchés.

De fortes synergies entre l'amont et l'aval sont donc à l'œuvre pour répondre et s'adapter aux attentes des clients, mais également pour organiser la mise en place de nouvelles filières.

Ce travail de synchronisation est rendu possible par le haut degré de technicité des salariés, que ce soit dans l'accompagnement technique des éleveurs comme dans la maîtrise des process de fabrication ou la commercialisation des produits.

Le Plan de Relance

Pour Altitude, le Plan de Relance vise à agir comme un « accélérateur de projet » déjà inscrit dans les axes stratégiques. Le Groupe souhaite en effet capitaliser sur ses acquis industriels et son ancrage local, mais aussi opérer les adaptations nécessaires aux évolutions sociétales (bien-être animal, diversification des produits).

Après avoir pris avec succès le virage de la production de steak haché, activité économiquement vitale dans l'industrie de la viande, Altitude souhaite se positionner dans la production des gammes de produits piécés sous formats individuels et répondre ainsi aux nouvelles attentes du marché :

- Circuits de distribution où la « découpe sur place » n'existe pas : restauration hors foyer, e-commerce, commerce de proximité ;
- Consommateurs à la recherche de produits locaux/terroirs sous un packaging adapté à leur mode de vie ;
- Les gammes ainsi produites permettront de compléter ses offres en produits issus de ses filières locales ;
- Le projet, dans le cadre du Plan de Relance, a ainsi pour objectif :
 - o D'améliorer les conditions de bien-être animal en boucherie ainsi que sur la chaîne de convoyage porc. La mise en place de ce dispositif contribue ainsi, par une réponse aux attentes sociétales, à la valorisation de produits locaux de qualité ;
 - o De créer un atelier de piéçage afin de produire et commercialiser des viandes piécées issues de ses productions locales, et ceci à destination des circuits de commercialisation porteurs, commerces de proximité, "click and collect" ;
 - o De favoriser et de développer l'engraissement de jeunes bovins sur ses territoires.

L'investissement total du projet est de 4,358 M€.

La subvention du Plan de Relance s'élève à 1,744 M€ soit 40% du projet.



Président : Philippe DUMAS
Directeur général : Ludovic PACCARD

www.sicarev.com



2 marques commerciales



TRADIVAL

Organiser, structurer ses filières, investir, tels sont les projets du Groupe Coopératif Sicarev afin de toujours mieux valoriser la production de ses adhérents et satisfaire les demandes, en constante évolution, des différents marchés. La valorisation de la production est notamment assurée par Tradival qui regroupe l'ensemble des activités viandes de la coopérative depuis l'abattage, découpe jusqu'à la fabrication de produits élaborés, frais et surgelés.

Le Plan de Relance

De 2021 à 2023 le Groupe Coopératif Sicarev a validé un plan d'investissement ambitieux sur 7 de ses sites pour rester compétitif, attractif, anticiper les évolutions réglementaires et renforcer son implication dans les filières territoriales.

Ce plan d'investissement a pu s'inscrire dans différents programmes de financement et d'accompagnement :

- Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) des régions Bourgogne Franche Comté et Auvergne Rhône Alpes
- Certificats d'économie d'énergie
- France Relance avec le plan de modernisation des abattoirs qui vise à améliorer la compétitivité des entreprises d'abattage-découpe, renforcer leur gouvernance et améliorer aussi bien les conditions de travail des opérateurs que la protection des animaux.

Ces investissements répondent à 4 objectifs :

- Structurer les filières :
 - Extension de la zone de préparation de commandes pour optimiser les flux du site Tradival à Lapalisse (Allier) ;
 - Modernisation et agrandissement de l'abattoir de Tradival Fleury-les-Aubrais (Loiret) ;
 - Création d'un atelier de steaks hachés frais à Tradival Migennes (Yonne).
- Développer la compétitivité, par la mise en place de nouveaux process, l'automatisation de nos lignes de conditionnement et l'innovation ;
- Economiser l'énergie grâce à la modification des installations frigorifiques et la mise en place de dispositifs de récupération d'énergie ;
- Améliorer les pratiques : protection animale, conditions de travail et sécurité, environnement.

Rappel de la mesure

Cet appel à projets vise à accompagner des projets structurants, qui s'inscrivent dans une démarche collective mobilisant différents maillons d'une ou de plusieurs filières et impliquant des entreprises. Ces projets doivent permettre de créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs de la filière et de répondre aux attentes du

marché. La subvention peut financer des investissements matériels et des dépenses immatérielles. L'ensemble des acteurs des filières est éligible : exploitants agricoles, organisations professionnelles agricoles, coopératives, entreprises de transformation, négoce, distributeurs.

Cet appel à projet, doté d'une enveloppe totale de 45 M€, est clos depuis septembre 2021.



10 000
associés coopérateurs
550
collaborateurs

Président : Didier BOUSSAROQUE
Directeur Général : Stéphane COYAS

www.groupealtitude.fr



ALTITUDE

Le Groupe Altitude
Présent sur 8 départements du Grand Massif central et trois régions (Auvergne-Rhône Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), le Groupe Altitude se caractérise par une logique de filière autour de ses six grands métiers : génétique, bovins-ovins, lait, porc, agro-distribution, distribution grand public.

En amont, il accompagne ses adhérents dans les domaines techniques, économiques et environnementaux. Les équipes proposent appui et conseil sur l'ensemble des filières d'élevage.

En aval, plusieurs outils d'abattage et de transformation de produits alimentaires fournissent des débouchés commerciaux aux adhérents d'Altitude : steak haché, charcuterie, salaisons...

Le Plan de Relance

Avec l'objectif d'obtenir une bonne valorisation des animaux salers par rapport à des marchés d'exportations, la coopérative Eleveurs du Pays vert (groupe Altitude) souhaite accompagner techniquement ses adhérents par la mise en place d'une filière « TJB » (Très Jeunes Bovins) primeur mâles et femelles (engraissement de très jeunes bovins salers, finis à l'âge de 13 à 15 mois).

Une production commercialisée en grandes et moyennes surfaces, en élaboré sous marque de distributeur, et en boucheries traditionnelles, qui peut représenter pour certains éleveurs une alternative aux broutards. Pour les éleveurs, cette filière permet de trouver des débouchés sécurisés, afin de valoriser des mâles de race pure à bon potentiel de croissance.

La filière « TJB » bénéficie du Plan de Relance initié par l'Etat avec comme objectifs :

- Le développement de la production de très jeunes bovins primeur mâles et femelles avec comme objectif de développer les volumes de 500 à 3 000 T/an ;
- Proposer un format d'animaux qui corresponde à la demande de la consommation : gabarit réduit, tendreté... ;
- Le financement du plan englobe :
 - Du temps de technicien pour accompagner les adhérents ;
 - De la force de vente dans les magasins (commerciaux, animations...) ;
 - De la communication ;
 - Le développement d'outils spécifiques : planification des animaux, suivi des GMQ (grain moyen quotidien), blockchain.

L'investissement total du projet est de 940 000 € financé à 50% par le Plan de Relance.



FEDER ÉLEVAGE



Président : **Yves LARGY**
Directeur général : **Michel MILLOT**

www.feder.coop



La coopérative FEDER Élevage implantée majoritairement en région Auvergne-Rhône-Alpes et en Bourgogne-Franche-Comté, commercialise la production bovine de ses 4 000 adhérents, dans des abattoirs locaux pour les animaux de boucherie et sur différents circuits pour les animaux à engrainer, en France, dont 30% auprès de ses adhérents, en Italie et dans des pays tiers.

Ses administrateurs et ses salariés travaillent chaque jour pour développer des débouchés rémunérateurs et pour accompagner la conduite des élevages techniquement (génétique, conduite herbe, bâtiments, aménagements, nutrition, prévention sanitaire) et en développant les signes de qualité.

La coopérative FEDER Élevage et son union FEDER ont travaillé sur deux projets de structuration des filières dans la cadre du Plan de Relance.

Le Plan de Relance

Produire des animaux rentables, écologiques et correspondant à un marché

Le premier programme repose sur un concept innovant et original. Il permet de produire des animaux correspondant à un marché RHD en plein développement : animaux jeunes, viande persillée et avec des portions de taille limitée.

Ce programme expérimental intègrera une cinquantaine d'éleveurs pendant la phase de test et permettra de produire 1 500 animaux dans un premier temps. L'objectif est d'améliorer la rentabilité de ces animaux, de produire moins de GES (gaz à effet de serre) et de correspondre à la demande du marché.

Valoriser les mâles allaitants

Le second programme vise à valoriser des mâles allaitants sous plusieurs formes, d'une part en produisant des bouvillons de races rustiques pour approvisionner le marché des femelles en tension. D'autre part, en testant la conduite optimisée de mâles français, du naisseur à l'abattoir. Ceci en suivant un itinéraire technique et sanitaire optimisé, pour limiter les coûts de production, renforcer la prévention sanitaire (diminution de l'utilisation d'antibiotiques) et produire des jeunes bovins correspondant aux besoins de la filière. L'objectif est de tester la faisabilité et les limites sur un noyau d'éleveurs pendant 2 ans, pour ensuite développer ce principe dans les années à venir.

Les personnes ressources sur ces dossiers sont Raphaël COLAS, responsable du Centre de Villefranche et Christophe FOUILAND, responsable d'équipe technique et appro sur le site de Charolles.



Président : **Philippe DUMAS**
Directeur général : **Ludovic PACCARD**

www.sicarev.com



SICAREV COOP

Sicarev Coop est une coopérative d'élevage implantée historiquement au cœur du berceau charolais. Aujourd'hui, elle est présente sur une grande partie du territoire français, notamment sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Limousin, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre Val de Loire et Hauts de France. Elle s'organise autour de ses 8 000 éleveurs coopérateurs et de ses 12 sections territoriales, bovines et ovines. Afin de maîtriser toute la filière, depuis l'élevage jusqu'à la fabrication de produits, la coopérative s'est dotée d'outils de transformation, sous l'entité Tradival.

Ce lien étroit entre les ateliers de transformation et les élevages assure l'organisation et la valorisation de la production. Ainsi, ce partenariat favorise la mise en place de démarches qualité, notamment avec des viandes régionales et des viandes sous signes officiels de qualités tels que le Bio, l'AOP, l'IGP et le Label Rouge.

Cette passion, cet engagement pour un élevage durable, les éleveurs de la coopérative les partagent avec les consommateurs. Avec leurs marques Tradival et Convivial ils redonnent du sens, de la fierté et du plaisir à la consommation de viande.

De 2021 à 2024 le Groupe Coopératif Sicarev va investir plus de 60 millions d'euros pour rester compétitif, attractif, anticiper les évolutions réglementaires et renforcer son implication dans les filières territoriales.

Le Plan de Relance

Dans le cadre du Plan de Relance sur son volet amont et concernant l'action « structuration des filières », Sicarev Coop a déposé plusieurs dossiers.

L'objectif est d'utiliser ces financements pour conduire des actions, donner des orientations aux adhérents et améliorer les conditions de travail.

Ces actions se déclinent sous plusieurs formes :

- Accompagner des projets de développement de la production chez les adhérents avec des outils d'accompagnement technique (tri des broutards, suivi de lots, ...) et répondre aux attentes sociétales : bien-être animal et impact environnemental de par l'évolution des infrastructures.

Les projets : la modernisation des centres de tri Sicarev Coop de Billy-Chevannes (Nièvre) et Saint-Pierre-les-Etoux (Cher), la construction d'un nouveau centre de tri de veaux naissants à Pommerieux (Mayenne), l'aménagement de bâtiments pour l'engraissement de brebis à Migennes (Yonne).

- Adapter la production charolaise en proposant des modèles d'évolution pour les exploitations afin de toujours mieux répondre aux attentes du marché. Cela se traduit par la création et la vulgarisation de recettes très concrètes sur les effets des changements de pratiques agricoles, de système d'exploitation tout en anticipant les impacts (économiques...) à la fois sur l'exploitation et pour l'ensemble de la filière. Cette action est menée en collaboration avec l'Idele.

Rappel de la mesure

L'objectif de la mesure Plan Protéines est de réduire la dépendance de la France aux importations de protéines végétales, améliorer l'autonomie des éleveurs pour l'alimentation de leurs animaux et augmenter la consommation de protéines végétales des Français.

L'aide à la structuration de filières protéines était un des 5 volets du plan protéines, s'adressant aux entreprises de l'aval, pour financer des investissements matériels ou des projets structurants.
Doté d'une enveloppe de 50 M€, cet Appel à Projet a été clôturé en novembre 2021.



Nouvelle structure,
en création

Président : Yannick DUMONT
Directeur : Thomas AUBRY



NUTRALP

Les coopératives Bresse Maconnais, Capdis et Jura Mont-Blanc se sont associées pour un projet d'unité de trituration de graines oléo-protéagineuses dans l'Ain. Ce projet est porté par leur filiale commune, la SAS NUTRALP, créée en 2021.

- Bresse Maconnais, coopérative de l'Ain de 600 adhérents, est une coopérative d'approvisionnement (fourniture d'engrais, semences, produits de protection des cultures, aliments et services) ;
- Capdis, coopérative de 900 adhérents dans le même département, est également une coopérative d'approvisionnement et réalise une petite activité de collecte de céréales pour la fabrication d'aliments. C'est l'UBRS (Union Bresse Revermont Saône), union de ces 2 coopératives, qui porte l'activité de fabrication d'aliments pour animaux ;
- Jura Mont-Blanc, coopérative de Haute-Savoie de 1 800 adhérents, est une coopérative d'approvisionnement et de collecte de grandes cultures et possède sa propre usine de fabrication d'aliments.

Le Plan de Relance

En 2021, ces 3 coopératives, pour répondre aux attentes du marché (notamment de leurs adhérents en filière AOP, IGP et label) et sécuriser leur approvisionnement en tourteaux, ont eu la volonté de structurer une filière de protéines végétales locales pour la fabrication de leurs aliments du bétail. Pour cela, elles ont déposé un dossier auprès de FranceAgriMer afin de financer une unité de trituration de soja / colza / tournesol, permettant de produire le tourteau nécessaire aux aliments pour animaux et de l'huile de qualité pour l'alimentation humaine. Ce projet de transformation est associé à un projet de stockage des graines pré-trituration.

Objectifs attendus à court et moyen terme

A moyen terme, l'objectif de l'unité est de transformer 15 000 tonnes de graines d'oléo-protéagineux permettant de fabriquer des aliments d'origine Auvergne-Rhône-Alpes et non-OGM. Cela générera également la création de 3 emplois locaux, une baisse indirecte de la déforestation liée à l'import de tourteaux et une réduction des transports de marchandises, donc des émissions de Gaz à effet de Serre de la filière.

L'investissement total du projet dépasse les 5 millions d'euros (plafond du montant subventionnable par FranceAgriMer).



Usine ATRIAL :
5 salariés
UCAL :
176 salariés

Président du Conseil de Surveillance :
Jean-Marc CHAMIGNON
Président du directoire :
Yves COURRIER

www.ucal.coop

UCAL

UCAL Stockage et Protéines est un projet porté par les 3 coopératives de l'Allier : Coopaca, SICA BB et VAL'Limagne.coop, dont les adhérents seront bénéficiaires de l'activité de production :

- 3 500 producteurs de céréales pour la commercialisation locale de leurs graines de soja, colza et tournesol ;
- 2 500 éleveurs bovin, ovin, volaille, porc... pour l'approvisionnement en aliment pour le bétail.

Pour le développement des produits, UCAL s'est rapproché de ses filiales impliquées dans l'alimentation animale pour évaluer les besoins en tourteaux de qualité, et notamment des unités de mélange de SICA BB, Coopaca, Guichard et des usines Atrial. Atrial est l'entité de nutrition animale régionale commune entre les coopératives de l'UCAL (Allier) et EUREA (Loire et Haute-Loire). Atrial fabrique et livre 280 000 tonnes par an d'aliments aux éleveurs. L'estimation des besoins en tourteaux de soja non-OGM « local ou français » à horizon 2022 pour les filières qualité s'élève à 15 000 tonnes/an.

UCAL Stockage et Protéines est localisé dans le département de l'Allier qui est un département excédentaire en céréales et en oléagineux, mais également un département d'élevage fortement déficitaire en protéines végétales.

C'est un département où il existe des installations historiques renommées (huileries de Lapalisse) qui ne permettent pas de triturer les volumes attendus dans l'Allier. Les grandes unités de transformation sont très éloignées du département (plus de 400 km). De par sa situation stratégique, UCAL Stockage et Protéines contribue à la réduction des impacts transports. L'usine est une installation moderne qui répond aux normes en vigueur (ICPE 1510, 2240, 2260) pour réduire les impacts sur l'environnement et qui sera certifiée GMP+ et 2BSvs pour la durabilité.

Le Plan de Relance

L'unité de trituration utilise des graines de colza, de tournesol et de soja locales. Elle participe au développement de la culture du soja français, plus écologique avec moins d'utilisation de produits phytosanitaires et moins d'engrais, plus durable avec un effet positif sur les autres cultures. Elle promeut la diversification des cultures pour sécuriser le revenu des agriculteurs et pour améliorer la qualité de toutes les cultures grâce à la diversification des assolements. UCAL Stockage et Protéines présente également un bilan carbone amélioré : les parcelles de production et l'usine sont situées dans l'Allier pour diminuer les transports et l'impact écologique. La proximité entre le secteur de production et le secteur d'élevage permet d'améliorer le bilan carbone et d'assurer un circuit court pour le consommateur. Cette utilisation de graines produites localement réduit la déforestation importée en limitant la dépendance du département en protéines végétales sud-américaines.

UCAL Stockage et Protéines apporte à la filière viande la possibilité de valoriser les produits sous label grâce à une nutrition animale non-OGM et locale.

L'usine de trituration comprend des silos pour le nettoyage et la préparation des grains, une unité de trituration équipée d'un procédé sans hexane et une ligne de granulation de tourteaux.

Les produits préparés sont :

- Des tourteaux en pellets, teneur inférieure à 5% de fines et facilement tamisables : plusieurs qualités de tourteaux pour répondre à tous les marchés, dont des tourteaux PREMIUM à haute teneur en protéines, matières grasses, vitamines et oméga 3 ;
- Une huile alimentaire saine, sans hexane, sans OGM, obtenue par pression à froid ;
- Une huile durable et compatible biocarburants.

Procédé

- Mécanique pour garantir la qualité nutritionnelle des huiles et des tourteaux ;
- Thermique, sans hexane pour limiter l'impact écologique et garantir l'allégation « sans l'utilisation de substances controversées ».

Objectifs attendus à court et moyen terme

Transformation annuelle de 30 000 tonnes de graines de colza, soja et tournesol, avec production de 20 000 tonnes de tourteaux et 10 milles litres d'huile.

L'investissement total du projet est de 9,5 M€.



7 000
associés coopérateurs
1 000
salariés

Président : Jean-Yves COLOMB
Directeur général : Georges BOIXO

www.groupe-oxyane.fr

Le Plan de Relance

Dans le cadre du Plan de structuration des filières protéines végétales soutenu par le Gouvernement Français dans le cadre du Plan de Relance post Covid-19, Oxyane a souhaité structurer, avec d'autres partenaires régionaux, une filière durable de soja pour répondre aux enjeux portés par les grandes cultures et les productions animales de notre région, à savoir :

- Améliorer les performances agronomiques et environnementales des grandes cultures et sécuriser le revenu des agriculteurs confrontés à la concurrence internationale et au changement climatique ;
- Renforcer les filières « qualité » locales et répondre à la demande des consommateurs pour des animaux nourris avec des matières premières produites localement, non-OGM ou bio ;
- Créer de la valeur pour être en capacité de proposer des protéines végétales à un prix acceptable par les éleveurs et permettre une juste rémunération des producteurs.

Objectifs attendus à court et moyen terme

Oxyane a décidé :

- De développer sa filière soja producteurs / éleveurs pour réduire la dépendance au soja importé des pays tiers et ainsi améliorer l'autonomie alimentaire régionale, en valorisant les complémentarités entre grandes cultures et productions animales, et renforcer les filières qualité régionale ;
- D'investir dans une unité de trituration, située à la Côte-Saint-André (38) à proximité de son site industriel de stockage de céréales et son usine d'aliments du bétail, afin d'optimiser l'ensemble de la chaîne logistique et de permettre aux adhérents d'Oxyane de bénéficier d'un débouché local, valorisant leurs productions dans une démarche territoriale de montée en gamme.

Résultats attendus

L'unité de trituration aura, dans un premier temps, une capacité de traitement de 25 000 T. de graines de soja conventionnelles ou bio, et pouvant aller à terme à un développement jusqu'à 50 000 T. (18 000 ha de soja sur près de 200 000 ha de cultures maîtrisées par Oxyane). Cet outil va mettre en œuvre une technologie innovante de dépelliculage de graines et un procédé de séparation de l'huile par pression mécanique après cuisson, sans utilisation de solvant.

Enfin, ce projet de structuration de filière protéines produit des effets environnementaux positifs par :

- la réduction des émissions de CO₂ ;
- la protection de la ressource en eau ;
- la réduction de l'usage des produits de protection des plantes ;
- la sécurité du procédé industriel d'extraction de l'huile.

Le montant total de l'investissement est de 7.5 M€, dont 20% de subventions.

OXYANE

Oxyane est un **groupe coopératif agricole et alimentaire polyvalent** et de référence en Rhône-Alpes qui réunit plus de 7 000 agriculteurs et près de 2 000 collaborateurs. Ses activités sont réparties sur 5 pôles métiers :

Oxyane Végétal

Des activités diverses : Métiers du grain – Vigne/Arboriculture/Maraîchage - Supply Chain - R&D / Agronomie – Agrofourniture – Semences ;

Oxyane Alimentaire

Pôle axé sur l'engagement dans les filières végétales et énergétiques, sur une activité œufs (5 usines de conditionnement d'œufs), à valeur ajoutée pour ses adhérents et ses consommateurs et sur la distribution de produits alimentaires au sein du réseau de ses magasins Gamm Vert ;

Oxyane Grand Public

78 magasins de distribution loisirs verts, sous enseigne nationale : Gamm vert développant des gammes diverses : végétaux, bricolage, produits du terroir, alimentation animale, élevage, ménager, vêtements et chaussants, aménagements, jardinage, loisirs & prestations... ;

Oxyane Elevage

Ce pôle gère 4 usines de nutrition animale (Aliments Multi-Espèce, Aliments Bio, Aliments pondueuses), un atelier d'extrusion, un atelier d'ensachage et une usine de transformation de matières premières) ;

Oxyane machinisme

Pôle porté par 2 sociétés qui gèrent 7 bases de machinisme.

Dans le cadre de son projet d'Entreprise Oxyane 2025, le Conseil d'Administration a affiché, entre autres, l'ambition de développer la production de protéines végétales à destination des productions animales et de l'alimentation humaine.



1 300
associés coopérateurs

9 000
salariés

Président : Sébastien VIDAL
Directeur général : Sébastien CHAUFFAUT
www.limagrain.com



LIMAGRAIN

Limagrain est une coopérative agricole et un groupe semencier international détenus par 1 300 agriculteurs installés en Limagne-Val d'Allier. Présent dans 57 pays et rassemblant plus de 9 000 collaborateurs, le Groupe sélectionne, produit et commercialise des semences de grandes cultures, des semences potagères et des produits agroalimentaires.

Avec des rendements irréguliers et qui, en moyenne, ont régressé de 15 à 20% par rapport au pic atteint à la fin des années 90, les légumineuses à graines ont perdu de leur attractivité économique. Limagrain mobilise les compétences de ses équipes en création variétale, en expérimentation agronomique, comme en développement d'ingrédients pour restaurer l'intérêt de ces cultures en tant que production rémunératrice.

Le Plan de Relance

Dans le cadre des mesures concernant les protéines végétales, FranceAgriMer a mis en oeuvre un appel à projets spécifique doté d'une enveloppe de 5 millions d'euros, en vue d'accompagner les projets de R&D dans le domaine de la sélection végétale des légumineuses.

Les objectifs du projet ATLETIC

(Amélioration des Légumineuses, Evaluation Technologique et Itinéraires Culturaux)

- Stabiliser le rendement chez le pois et le haricot par l'amélioration de leur résistance aux stress biotiques et abiotiques qui sont accentués par l'évolution du climat
- Déterminer les critères technologiques dont l'industrie agro-alimentaire a besoin afin d'orienter les projets de sélection variétale, et de valoriser économiquement la qualité de la production
- Développer des itinéraires culturels pour les légumineuses adaptés aux conditions pédoclimatiques du territoire de la Limagne-Val d'Allier

Présentation des actions

Action 1 :

Amélioration génétique du pois (protéagineux et potager) et du haricot

Cette action s'appuie sur l'expertise de sociétés déjà engagées dans la création variétale d'espèces légumineuses : Limagrain Europe et Vilmorin-Mikado. Deux priorités ont été fixées : la tolérance à Aphanomyces euteiches et l'adaptation des cultures au changement climatique subi en Europe de l'Ouest et plus particulièrement en France.

Action 2 :

Développement de la culture des légumineuses sur le territoire de Limagne-Val d'Allier

Cette action vise à étendre et approfondir les tests menés depuis plusieurs années par la Coopérative Limagrain. Des essais menés chez des adhérents volontaires permettront de mieux cibler les espèces et les variétés adaptées au contexte pédoclimatique de la zone Limagne-Val d'Allier. En outre ils seront utilisés pour définir les itinéraires techniques assurant la rentabilité des exploitations agricoles tout en répondant aux critères de qualité de l'aval.

Action 3 :

Recherche de critères de valorisation à destination de l'industrie alimentaire

Les farines de légumineuses sont souvent valorisées pour leur seule teneur en protéines, aussi l'action n°3 vise-t-elle à déterminer les caractères technologiques les plus recherchés par l'industrie agroalimentaire et comment les évaluer pour pouvoir les améliorer. Le projet s'appuie sur l'expérience dans la conception de farines et d'ingrédients fonctionnels de la société Limagrain Ingrediens.

La personne ressource sur le projet est Pierre RUAUD.

Le montant total du projet : 882 000 € sur 30 mois.

**Rappel de la mesure**

Ce dispositif, piloté par le Ministère et l'ADEME a pour objectif d'offrir la possibilité aux agriculteurs installés depuis moins de 5 ans, de réaliser un diagnostic carbone de leur exploitation et d'élaborer un plan d'actions pour réduire les émissions

de Gaz à Effet de Serre et développer le stockage de carbone.

Pour réaliser ces diagnostics, l'ADEME a sélectionné des organismes partenaires début 2021 s'engageant à réaliser un certain nombre de diagnostics d'ici à fin 2022.



CONSORTIUM NATIONAL

La Coopération Agricole, notamment via ses sections Pôle Animal et La Coopération Laitière, a participé à la construction d'un consortium de structures pour répondre à l'appel à projet de l'ADEME de façon collective.

Le Plan de Relance

14 structures du réseau coopératif, dont le BTPL (Bureau Technique de la Promotion Laitière) qui représente 11 coopératives laitières, se sont engagées auprès des chambres d'Agriculture et de France Conseil Elevage pour réaliser 400 diagnostics carbone auprès de leurs agriculteurs adhérents. Au total, ce sont 5 900 diagnostics qui devront être réalisés par les membres du consortium.

Plusieurs coopératives régionales se sont impliquées dans ce regroupement : Altitude, Sicaba, Feder Elevage, Sicarev Coop, Agrial et Sodiaal via le BTPL.

Le suivi administratif du consortium est réalisé au national pour le compte de l'ensemble des membres : conventionnement avec l'ADEME, reporting trimestriels, capitalisation des données... Le déploiement opérationnel (diagnostics et journées de suivi) devra être terminé le 31 décembre 2022.



OXYANE

La coopérative Oxyane compte aujourd'hui 7 000 adhérents, sur un territoire s'étendant du Jura jusqu'à la Drôme. Son activité s'organise autour de 5 métiers : l'approvisionnement, la collecte de grandes cultures, la nutrition animale, les œufs et la vente au grand public, pour un chiffre d'affaires total de 625 M€ en 2020/2021.

Oxyane se veut être actrice de l'agroécologie pour valoriser l'agronomie au service de l'économie des exploitations agricoles et de la diminution des intrants.

A ce titre, Oxyane a démarré tout un travail pour répondre à l'enjeu « Être le fer de lance de l'agroécologie » afin de développer une démarche globale des exploitations orientée autour de :

- L'amélioration de la santé des sols et des écosystèmes,
- La réduction de la dépendance aux intrants chimiques,
- Une meilleure résilience au changement climatique,

tout en contribuant à l'amélioration des marges pour les exploitations, à maintenir et développer la productivité et la qualité et répondre aux attentes sociétales.

C'est dans cette logique que la coopérative souhaite accompagner ses agriculteurs coopérateurs vers les démarches de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la valorisation économique de ces efforts. En effet les leviers agronomiques de la transition agroécologique et ceux de la transition bas carbone sont souvent identiques.

Le Plan de Relance

Oxyane a répondu à l'appel à projet de l'ADEME pour être structure partenaire sur la réalisation de diagnostics carbone chez les agriculteurs récemment installés. Son engagement a finalement été validé pour 55 diagnostics à réaliser d'ici au 31 août 2023. Cela représente environ 5 à 10% des adhérents de la coopérative, installés depuis moins de 5 ans.

Coût de l'opération

Le financement de l'ADEME couvre 90% du coût du diagnostic pour l'agriculteur (les 10% restants étant à sa charge), et les frais d'animation et administratifs du dispositif pour la coopérative.

La mise en œuvre du dispositif nécessite par ailleurs de former une dizaine de techniciens agroenvironnement de la coopérative aux outils de diagnostic carbone : Carbon'Extract (AgroSolutions) intégrant les méthodes pour les ateliers grandes cultures et bientôt élevage, et un outil permettant de diagnostiquer l'atelier viticole (en test).

Objectifs attendus

A court terme, le déploiement de ce dispositif permet à la coopérative de monter en compétences sur le sujet de la réduction des GES et le stockage de carbone par les pratiques agricoles, via la formation des équipes techniques, mais aussi d'acquérir des références technico-économiques locales, via les diagnostics qui seront réalisés.

Plus largement, l'objectif est de proposer une manière supplémentaire de s'engager dans les filières en valorisant des pratiques favorables à l'atténuation du dérèglement climatique et à l'agroécologie (intercultures, travail du sol...). Des réflexions sont en cours avec plusieurs partenaires sur les voies de valorisation économique (filière bas carbone, label bas carbone et vente des crédits carbone...) et notamment l'accompagnement des agriculteurs vers le Label bas Carbone.

In fine, ce projet contribue à la recherche de valeur ajoutée complémentaire, nécessaire pour financer une partie de la transition agroécologique des exploitations.



**Rappel de la mesure**

Le volet forestier du Plan de relance comprend **4 mesures** dans l'objectif d'aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer :

- Renouvellement forestier.** Cette mesure vise à reboiser des peuplements sinistrés (principalement en lien avec la crise des scolytes), des peuplements vulnérables (montrant des signes de déprérissement) ou des peuplements pauvres (en impasse sylvicole). Les taux d'aides sont différents selon le type de peuplement. La mesure bénéficie d'une enveloppe globale de 155 M€. Les mandataires ont d'abord été sélectionnés via un Appel à Manifestation, puis le guichet de subvention a été ouvert pour les lauréats qui ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour déposer les dossiers.

- Aides à la filière graines et plants.** Seul le volet 1 de cette mesure concerne les entreprises. Il a pour objectif d'assurer que les pépiniéristes et les entreprises de travaux forestiers soient suffisamment équipés pour accueillir l'augmentation d'activité générée par le financement de replantation. L'enveloppe de l'Appel à Projets est de 2 M€, avec un taux d'aide de 40% pour des dépenses matérielles.
- Soutien à la filière bois aval.** Dispositif d'aides aux investissements des entreprises de première transformation du bois d'œuvre, doté de 15 M€.
- Développement de la couverture LiDAR** (cartographie à haute densité des zones à enjeux forestiers).



Président : **Henri BATTIE**
Directeur : **Lionel PIET**
Directeur technique : **Frédéric MICHON**

Le Plan de Relance

COFORET a été lauréate de l'AMI Renouvellement forestier pour un projet de reboisement de 365 ha concernant surtout des peuplements sinistrés par les scolytes. La structure est mandataire pour le compte de 170 propriétaires. La majorité des parcelles a été reboisée ce printemps 2022, le reste devra l'être avant l'été 2024.

Un 2^{ème} AMI devrait avoir lieu en 2022, puis chaque année dans le cadre de France 2030. Ces dispositifs sont financièrement intéressants mais requièrent des moyens administratifs et techniques non négligeables dans les structures répondantes.

Dans le cadre de ce premier AMI, 60 à 80% des dépenses étaient prises en charge, selon les situations. Au total, COFORET a obtenu un financement public d'environ 2 M€ pour 2,5 à 3 M€ de coût de replantations.

En parallèle, afin d'assurer les capacités matérielles et humaines des projets de reboisement financés par le plan de relance, COFORET a obtenu une aide via l'AAP graines et plants en tant que reboiseur. Cette aide a permis de financer des mini-pelles permettant de mécaniser les travaux de sylviculture, jusque-là souvent réalisés manuellement. De ce fait, la main d'œuvre était très difficile à trouver. De plus, ces équipements permettent d'améliorer la mise en place des arbres (meilleur travail du sol, préservation de l'humus).

Dans le cadre de cet AAP, la coopérative a bénéficié de 35 000 € de subvention pour 90 000 € d'investissement en mini-pelle et équipements associés (GPS et outils).

Un 2nd AAP est prévu en 2022. La coopérative prévoit d'y souscrire également pour investir sur des compléments d'outils et améliorer les conditions de stockage des plants avant plantation (aspersion, chambre froide).

Résultats attendus

L'objectif de la coopérative est avant tout de reconstituer des parcelles de forêts sinistrées pour des propriétaires qui n'y ont récolté aucun bois d'œuvre (donc n'ont eu aucune rentrée d'argent permettant d'assurer la bonne gestion de leurs parcelles, dont le renouvellement). L'enjeu était d'abord économique.

Par ailleurs, ces replantations sont également l'occasion de tester l'adéquation essences/stations et la diversification (40 espèces différentes en tout) dans le but de rendre les peuplements plus résistants aux évolutions climatiques et donc d'assurer au mieux leur rôle de puits de carbone.

In fine, ces financements permettent d'accompagner une adaptation des pratiques de sylviculture favorisant une meilleure implantation des arbres et une plus grande capacité d'adaptation des boisements, notamment par la diversification, préservant les sols et optimisant les capacités de stockage de carbone (dans les sols et les arbres).

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes propose d'accompagner les coopératives dans leur recherche de financement et la construction de leurs dossiers de demande de subvention.

Financer les transitions, agroécologique ou énergétique, est un levier important pour faciliter le changement et réduire la prise de risque des agriculteurs et des coopératives. Pour autant, les équipes des coopératives n'ont pas forcément les moyens humains ou la connaissance de l'écosystème de financement des projets, et passent parfois à côté de possibilités de financement de leurs projets. C'est pourquoi La Coopération Agricole ARA a concentré une partie de la mission d'accompagnement des coopératives vers une meilleure connaissance et compréhension des différents types de financement - publics et privés - afin de décrypter les possibilités existantes ou à créer.

Dans cette perspective, La Coopération Agricole ARA vous accompagne dans la recherche de financement pour vos projets :

- Niveau 1 : panorama des financements existants en fonction des grandes lignes du projet (gratuit pour les adhérents) ;
- Niveau 2 : recherche approfondie de l'ensemble des financements possibles, contact avec les financeurs pour vérifier l'éligibilité (prestation, nous consulter) ;
- Niveau 3 : appui au montage de dossier de financement : rédaction, collecte des justificatifs, dépôt... (prestation, nous consulter).

Pour les prestations, un forfait jours est établi en début de mission permettant de dimensionner le travail à fournir et définir le budget en amont.

LA COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Vous avez un PROJET DE TRANSITION ?

AGROÉCOLOGIE
Expérimentation
Bien-être animal
Protéines

ÉNERGIE
Climat
Bas carbone
Méthanisation
Eau
Biodiversité
Fertilisation
Santé végétale
Photovoltaïque
Industrie

Gagnez du temps...
...et de l'argent,
POUR LE FINANCER !

Cliquez sur l'image ou scanner le QR Code pour consulter le document

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Olivia TALHOUK

06 88 21 76 66

otalhouk@ara.lacoopagri.coop





LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Construisons en commun l'avenir de chacun

Siège social : Agrapole · 23 rue Jean Baldassini · 69364 LYON CEDEX 07
Tél. 04 72 69 91 91

Bureau d'Auvergne : Cité Régionale de l'Agriculture · 9 Allée Pierre de Fermat · 63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 28 95 20

www.cdf-raa.coop

www.lacooperationagricole.coop

